

# NOTRE PROFESSION DE FOI (présentée lors de la campagne des élections municipales de 2014)

## LA DEMARCHE GLOBALE

Notre action reposera sur l'esprit collectif et l'ouverture, elle s'inscrira dans une démarche de développement durable.

L'**esprit collectif**, d'abord. Pour agir efficacement, il faut naturellement un Maire et une équipe qui travaillent avec volonté et dynamisme. Il est également nécessaire d'élargir le cercle de la réflexion à tous les citoyens et ainsi conforter l'action sur le terrain et favoriser les échanges.

L'**ouverture**, ensuite. L'avenir de SAINT JEAN-DES-OLLIERES se joue et se jouera au sein de la Communauté de Communes de BILLOM /ST DIER /Vallée du JAURON. Notre commune se doit en effet de coopérer avec les communes environnantes. C'est dans le renforcement de cette ouverture qu'elle puisera de nouvelles forces tout en veillant à préserver son identité et ses intérêts.

Une **démarche de développement durable**, enfin. Car il est de la responsabilité de tous, à notre échelle, de veiller à assurer la pérennité de nos ressources naturelles pour les générations actuelles et futures.

## LES GRANDS AXES PRIORITAIRES, un programme d'actions qui s'adaptera à des dépenses maîtrisées

### 1) L'aménagement du territoire :

- rénover la voirie et les abords de la **traverse de bourg**, ainsi que de la rue dite « rue CHAUTARD » et continuer à entretenir la voirie communale ;
- poursuivre le programme **d'assainissement collectif** obligatoire ;
- agir pour la mise en place d'une Opération d'Amélioration de l'Habitat dans le centre bourg et continuer à entretenir les bâtiments communaux ;
- continuer l'entretien des chemins permettant aux agriculteurs d'accéder à leurs parcelles ainsi que les chemins de randonnée ;
- continuer la mise en valeur le petit patrimoine (lavoirs, puits, croix, ...), nos coudercs ou lieux emblématiques tel le Pic de la Garde, notamment par le biais de chantiers participatifs ;
- reprendre la signalétique manquante pour les lieux dits et hameaux ;
- élaborer un **Plan Local d'Urbanisme** qui permettra la mise en œuvre dans la concertation d'un outil de zonage pour préserver les terres agricoles et définir les espaces constructibles.

## **2) Le soutien et le développement de l'économie locale :**

- continuer à soutenir les activités existantes (Archou, boulangerie, maison de retraite, Centre d'Ailleurs, ...) ;
- accueillir toutes les initiatives privées ou publiques créatrices d'emplois ;
- inciter à la consommation des produits locaux ;
- mettre en place une signalétique pour identifier les activités économiques.

## **3) La solidarité :**

- poursuivre les actions en faveur de nos Aînés et des personnes fragilisées :
  - en maintenant le programme d'action du Centre Communal d'Action Sociale (colis pour habitants et résidents de la maison de retraite, repas festif) ;
  - et en développant une action ciblée auprès des personnes les plus isolées ;
- continuer à soutenir l'école, le Regroupement Pédagogique et plus généralement les familles :
  - en mettant en place des **ateliers périscolaires de qualité et gratuits** ;
  - et en maintenant un service d'accueil périscolaire ;
- poursuivre le soutien au Centre de Première Intervention, garant de notre sécurité :
  - en accompagnant la rénovation de la caserne ;
  - et en investissant dans **l'achat d'un défibrillateur** accessible à la population et une initiation à son utilisation.

## **4) La dynamique culturelle, sportive et festive :**

- continuer le soutien au tissu associatif (gratuité des photocopies, la mise à disposition des salles communales et d'un local de stockage, subventions) ;
- poursuivre **la rénovation et l'extension de la salle polyvalente** ;
- maintenir notre aide à la bibliothèque municipale ;
- réfléchir à l'aménagement d'un espace de loisirs et détente, ainsi qu'à des jardins partagés ;
- candidater à l'organisation du Concours départemental de la Vache Salers.

## **5) La transparence :**

- rester à l'écoute de nos concitoyens et communiquer sur les décisions prises,
- publier un bulletin municipal d'information périodique,
- maintenir des heures de permanences régulières,
- maintenir les commissions ouvertes aux habitants,
- continuer à enrichir le site internet,
- aller régulièrement à la rencontre des habitants dans leur hameau.